

# Feuille de Buis

Saint Blaise du Buis



2017 n° 15

Septembre 2017

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**Vendredi 8 Septembre de 16h30 à 19h30 à la Salle la Sure à Saint Blaise du Buis .**

N'hésitez plus ! Venez prendre contact avec les nombreuses associations qui font la richesse et le dynamisme de nos deux communes Saint Blaise du Buis et Réaumont.



Vous trouverez forcément une activité ou plusieurs qui vous conviennent, adulte ou enfant. Du sport à la culture, ou au loisir de création, vous trouverez sur place une brochure de toutes les associations communales présentes ou non sur le forum.

## Agenda :

Assemblée Générale Espoir Club Tennis	05 Sept
Forum des Associations	08 Sept
Sorties ENS	09 et 23 Septembre
Assemblée Générale Sou des Ecoles	18 Sept
Pucier BCB	22 Oct

## Grêle : Préfecture de l'Isère

Dans la Feuille du Buis n°14, nous vous avons communiqué notre demande communale groupée (avec La Murette, Réaumont, Saint Cassien) de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture suite aux intempéries survenues dans la commune le 22 juillet dernier.

Elle nous a répondu que la demande formulée au titre d'évènement tel que la grêle ne peut être recevable dans la mesure où les dommages en résultant peuvent être couverts par le champ assurantiel.

Par conséquent, nous vous invitons à vous rapprocher de vos assureur pour tout dédommagement.



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

## Relevé compteurs Eau

Le service de l'eau et assainissement du Pays Voironnais effectue la relève annuelle des compteurs individuels d'eau froide sur la commune pour une durée de quinze jours environ.



Pour rappel, service de l'eau au 04 76 67 60 10 ou service assainissement au 04 76 93 16 90.





## Service du cadastre

Monsieur GERBEAUD, Géomètre assermenté de la Direction Départementale des Finances Publiques de Grenoble, sera présent sur la commune tout le mois de septembre pour la mise à jour du plan cadastral et l'inventaire des propriétés foncières bâties et non bâties.



## Pour rappel : Animations Espaces Naturels Sensibles

Sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Côte Manin et de la zone humide du Rivier d'Apprieu sont proposées des découvertes **gratuites** les samedis **9 et 23 septembre prochain**, avec présence d'un guide du Département sur place et toute la journée à partir de 10 heures. Des animations intitulées « sources de découverte » sont également mises en place de 15h30 à 18 h (rendez-vous : Route du Rivier d'Apprieu, sur le parking au dessus de la Fure. Prévoir des chaussures et vêtements adaptés).



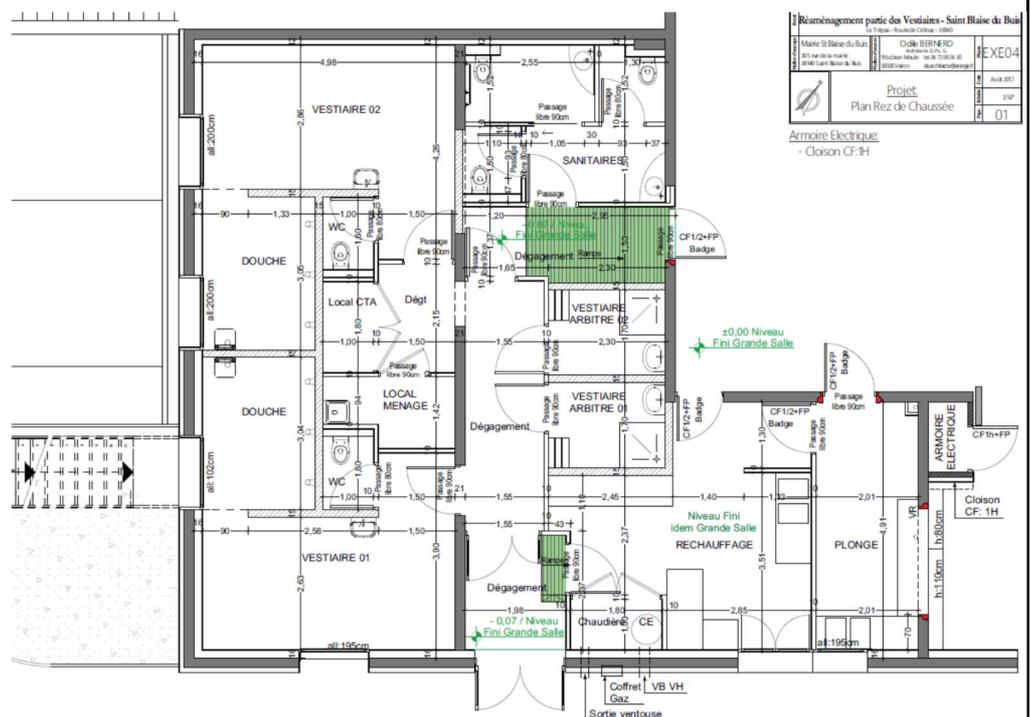
Inscription et renseignement complémentaire  
à l'Office du Tourisme du Lac au 04 76 06 60 31.  
Le programme complet d'animation disponible sur [www.isere.fr](http://www.isere.fr)

## Travaux aux vestiaires à la Halle

Les artisans ont travaillé tout l'été pour la rénovation des vestiaires et l'aménagement de la nouvelle cuisine comprenant également des modifications à la salle Parménie : démolition de l'escalier intérieur existant communiquant à la Halle avec installation du nouvel escalier servant d'issue de secours à la salle Parménie, changement de radiateurs, création de cloisons, pose du carrelage, plomberie...

Mais ce n'est pas fini.

Les utilisateurs vont devoir encore être patients avant de pouvoir utiliser ces salles flambant neuves. La fin des travaux est estimée à mi-octobre.





## ■ Changement horaires Secrétariat de Mairie

De nouveaux horaires de permanences d'ouverture au public seront mis en place à partir du 11 Septembre 2017. Myriam et Valérie vous accueillent dorénavant :

**Lundi 15h - 17h**  
**Mardi 10h - 12h**  
**Mercredi 10h - 12h**  
**Vendredi 16h - 18h**



Des permanences téléphoniques supplémentaires ont lieu les lundis et vendredis de 8h30 à 10 heures. N'hésitez pas à laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur en dehors des horaires précités. Téléphone : 04 76 65 65 00 ou par mail : [m.stblaise@wanadoo.fr](mailto:m.stblaise@wanadoo.fr)

## ■ Incivilités du quotidien

Nous constatons sur la commune une augmentation d'actes d'incivilités, comme le dépôt dans les allées du cimetière de sacs d'herbes coupées au mois de juillet, les canettes et bouteilles jetées en bordure de voies ou à proximité des bâtiments communaux, ou encore directement au pied des containers poubelles..., sans compter les nuisances sonores.

La Commune déplore ce genre de comportements qui dégradent la qualité de vie de tous...

Nous comptons sur le civisme de chacun afin d'éviter notamment les coûts supplémentaires de nettoyage incombant aux services communaux.

## ■ Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Si besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : Téléphone 01 49 55 82 22  
[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

**A NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2017)



## ■ Espoir Club Tennis

Assemblée Générale le 05 Septembre  
2017 à 18 h à la Halle

Renseignements :  
[micheleandrebuissou@yahoo.fr](mailto:micheleandrebuissou@yahoo.fr)

## ■ Gymnastique Blaisienne

La reprise des cours aura lieu  
- le lundi **11 septembre 2017** (20h à 21h),  
- le mercredi **13 septembre 2017** (19h45 à 20h45)  
à la salle Parménie.  
Une **séance est gratuite** pour tester les cours.



## ■ Le Groupe Vocal Toutes Aures : La rentrée !

Un Week-end amical et musical vous est proposé, du **vendredi 08 au dimanche 10 septembre**, à La Féclaz, dans un gîte de groupe réservé à cet effet pour pouvoir chanter, se détendre dans un cadre montagnard et chaleureux. Depuis 4 ans, cela contribue à créer une meilleure connaissance des choristes entre eux et du programme musical proposé. Quelques places sont encore disponibles pour les personnes intéressées.

N'oubliez pas la reprise **lundi 11 septembre**, à 20 h salle **La Sure à St Blaise**.

Pour tout renseignement 09 52 94 42 89 ou [groupevocaltoutesaures@gmail.fr](mailto:groupevocaltoutesaures@gmail.fr)

## ■ Sou des Ecoles

L'Assemblée Générale du Sou aura lieu le **lundi 18 septembre 2017** en **mairie de Réaumont** à 20h. Ordre du jour : les bilans moral et financier, les activités des enfants, les moyens mis en œuvre pour financer celles-ci, la recherche de parents motivés pour devenir membre actif.



Le premier événement prévu pour le 7 octobre 2017 à la salle des fêtes de Réaumont : musique, buvette et repas seront proposés pour passer une bonne soirée.

## ■ Buis'Art

Les cours (dessins adulte, technique mixte, aquarelle et atelier libre) débuteront à partir du **lundi 11 septembre 2017**.

Quelques places sont encore disponibles. Alors n'hésitez plus ...



Le samedi 7 Octobre, visite de l'exposition Cézanne à Martigny de 7h à 20h pour 62,10€ (le car, l'entrée à l'exposition et une visite guidée). Le repas sera tiré du sac, les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de la Présidente Elyane Girard ([elyane.girard@gmail.com](mailto:elyane.girard@gmail.com) ou 0689947206).

## ■ Basket Club Bavonne (BCB)

Pour donner une deuxième vie à certains objets ou vêtements, le BCB organise son fameux pucier pour la 8<sup>ème</sup> édition.

**Le 22 Octobre 2017 de 8h à 17h** à la Halle du Buis.

Prenez contact au **06.72.71.39.25**, pour vous inscrire, exposer et faire de nouveaux heureux (8 € pour 1,5 ml, table et 2 chaises fournies).

Nous offrons une boisson chaude pour chaque inscription.

Ouvert aux particuliers (de 80 à 120 exposants).

Pour les visiteurs, l'entrée est gratuite.

Buvette et restauration sur place.

**Nous vous attendons nombreux !**



**Impression** : Mairie de Saint Blaise du Buis, 305 rue de la mairie - 38140 Saint Blaise du Buis •

Directrice de publication : **Véronique LEONARDI** • Rédacteurs : Commission Information Communication et associations. 450 exemplaires. Photos copyright Mairie St Blaise et associations. Recevoir la Feuille de Buis au format électronique, contact [m.stblaise@wanadoo.fr](mailto:m.stblaise@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture** : Lundi 15h à 17h - Mardi de 10h à 12h - Mercredi de 10h à 12h - Vendredi de 16h à 18h. Tel. 04 76 65 65 00 Fax. 04 76 05 39 62 - [www.saintblaisedubuis.fr](http://www.saintblaisedubuis.fr) Facebook : stblaisedubuis2014